

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 23

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/11/2020

Réuni le : 26/11/2020

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2020

Numéro de la DBM : 7

Budget d'origine :

Budget primitif : [X]

Budget annexe : []

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Prélèvement sur le fonds de roulement.

Au Service Restauration et Hébergement

Complément sur la ligne des denrées alimentaires

4 000.00 € au compte SRH 0DENR

TOTAL au SRH: 4 000.00€

TOTAL DU PRELEVEMENT : 4 000.00 €

MONTANT DU FONDS DE ROULEMENT AU 31/12/2019 : 219 198.19 €

MONTANT DES PRELEVEMENTS EN 2020 : 48 929.56 €

RESTE SUR LE FONDS DE ROULEMENT LE 26/11/2020 : 166 268.63 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 24
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/11/2020

Réuni le : 26/11/2020

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59

- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3

- le code des collectivités territoriales

- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2021

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le: 27/11/2020 12:00:09

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/11/2020

Réuni le : 26/11/2020

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention Programme d'Etudes Intégrées

Adhésion au programme PEI pour les années scolaires 2020/2021 – 2021/2022 – 2022/2023.

Mise en place du partenariat et mise en œuvre des actions de ce partenariat. Le lycée rémunère les enseignants qui assurent la réalisation du programme et prend en charge les frais afférents au transport.

Les familles ne supportent la moindre charge financière.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le: 27/11/2020 12:00:29

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/11/2020

Réuni le : 26/11/2020

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention pour l'égalité des chances

Organiser une collaboration entre le lycée Lavoisier et l'association « De la Mayenne aux Grandes Ecoles » dont l'objectif est de faire connaître et promouvoir auprès des élèves actuels du lycée les poursuites d'études dans les grandes écoles et de créer un réseau de parrainage avec d'anciens élèves diplômés.

Aucun engagement financier des parties. Durée de la convention fixée à 3 ans.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le: 27/11/2020 12:00:19

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/11/2020

Réuni le : 26/11/2020

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Délégation de signature du conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le: 27/11/2020 12:22:19